

Service des Études et de la Scolarité
Site René Descartes – Bâtiment Formation/D2
Bureau du 3^{ème} Cycle – Bureau D2.209
Affaire suivie par : Laura DAMEZ
☎ 04.37.37.63.11
✉ etudes-theses-hdr@ens-lyon.fr

Lyon, le 25 octobre 2018

**Le Président de l'École Normale Supérieure de
Lyon**

à Monsieur Richard SHUSTERMAN

Monsieur le Professeur, cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux dispositions des articles 5, 6 (modifié par l'arrêté du 13 février 1992) et 7 (modifié par l'arrêté du 13 juillet 1995) de l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches, j'autorise, au vu des rapports de Madame Eléonore LE JALLÉ, de Monsieur Philippe SABOT et de Monsieur Jocelyn BENOIST :

Monsieur Stéphane MADELRIEUX à soutenir son habilitation à diriger des recherches.

Cette soutenance aura lieu à l'ENS de Lyon, Site Descartes,
15 parvis René Descartes, à Lyon 7^{ème}, le :

**22 novembre 2018 à partir de 13h00,
Site Descartes, Bâtiment D2/Formation, en salle D2-115, au 1er étage.**

Je vous invite à faire partie avec :

Madame Eléonore LE JALLÉ
Monsieur Philippe SABOT
Monsieur Jocelyn BENOIST
Monsieur Claude GAUTIER

du jury qui se réunira pour la soutenance de l'habilitation à diriger des recherches portant sur le thème :

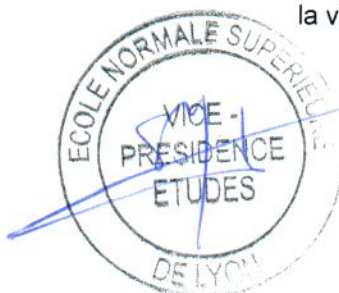
" L'attitude pragmatiste "

Vous trouverez, ci-joint, les rapports établis par Madame Eléonore LE JALLÉ, Monsieur Philippe SABOT et Monsieur Jocelyn BENOIST. Je vous rappelle que les membres du jury désignent parmi eux un président et deux rapporteurs ; ces derniers doivent être extérieurs à l'établissement. Le président du jury, après avoir recueilli l'avis des membres du jury, établit un rapport qui doit être contresigné par tous les membres du jury. Le directeur de recherche ne peut être choisi ni comme rapporteur ni comme président du jury.

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président de l'ENS de Lyon,
par délégation,
la vice-présidente aux Études

Sylvie MARTIN



ENS DE LYON